



SAISON 2020

SOCIÉTÉ DES RÉGATES MESSINES

2, quai des régates 57000 Metz tel 03 87 66 86 03 - 09 83 07 43 74
Email: srmetzaviron@regatemessines.fr Web: http://www.regatemessines.fr



Fondée en 1861
SOCIÉTÉ DES RÉGATES MESSINES
2, quai des Régates 57000 Metz

BAREME DES COTISATIONS 2020 incluant la licence fédérale

DEMANDE ADMISSION:

RENOUVELLEMENT:

N° LICENCE:

NOM: _____

PRENOM: _____

DATE NAISSANCE: / /

ADRESSE: _____ LOCALITE: _____

TELEPHONE: _____ CODE POSTAL: _____

EMAIL perso : _____

coordonnées des parents pour les mineurs	
père	mère
NOM prénom	NOM prénom
EMAIL	EMAIL
Tel:	Tel:

ACTIVITE: COMPETITEUR: NON COMPETITEUR: INDOOR: BATEAU:

DITES NOUS COMMENT VOUS AVEZ CONNU LES REGATES MESSINES : _____

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE _____

IMPORTANT: L'utilisation des bateaux de la Société des Régates Messines n'est autorisée qu'aux membres licenciés F.F.S.A. ou U.N.S.S.

Obligatoire à l'inscription: *présentation d'un certificat médical si nouvelle adhésion
ou attestation questionnaire santé si renouvellement
*présentation d'un brevet de distance de 50 mètres en natation.

J'autorise je n'autorise pas la SRM et/ou ses représentants officiels à utiliser l'image du postulant pour diverses manifestations.
(animations, films, diffusion internet)

Date: _____

Signature: _____

COTISATIONS INDIVIDUELLES	BAREME	MONTANT DU
Avifit (Pour les rameurs et motonautes, accès Avifit inclus dans la cotisation + 3€ la séance	160€ + 4 € /séance	
jeunes (11 à 18 ans) Etudiant (moins de 25 ans sur justificatif)	205 €	
Adultes (>18ans)	335 €	
Universitaire (convention établissement)	115 €	
COTISATIONS FAMILIALES		
Cotisation de base	335 €	
Cotisation conjoint	210 €	
Cotisation enfant (de 10 à 17 ans)	165 €	
DIVERS		
Droit entrée (exonération si formule découverte)	rameur	20 €
	motonaute	50 €
Assurance sport Maif		12 €
		TOTAL
règlement : chèque <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> virement <input type="checkbox"/>		
Licence enregistrée le : _____		

Information: Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétaire de la Société des Régates Messines.

Vu le code civil, en particulier son article 9. Vu le code de la propriété intellectuelle. Pour des buts de promotion, recherches, animations, la SRM peut être amenée à réaliser films ou photos de ses licenciés. Ces réalisations (films ou photos) seront réalisés sous l'autorité de l'association, personne morale de droit privé, qui exercera l'intégralité des droits attachés à la production. Il en demeure la propriété de l'association et ne pourra donner lieu à rémunération des licenciés de la SRM y participant, sous quelques formes que ce soit.

IMPORTANT VOIR AU VERSO

ADHESIONS

SI VOUS PRENEZ UNE PREMIERE ADHESION UN CERTIFICAT MEDICAL EST OBLIGATOIRE

SI VOUS RENOUVELEZ VOTRE ADHESION ET AVEZ DONNE UN CERTIFICAT EN 2016 OU 2017 UN CERTIFICAT MEDICAL EST OBLIGATOIRE

SI VOUS RENOUVELEZ VOTRE ADHESION ET AVEZ DONNE UN CERTIFICAT EN 2018 OU 2019 REMPLISSEZ L'ATTESTATION CI-DESSOUS



**ATTESTATION
QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT »**

Dans le cadre du renouvellement de ma licence et conformément à la réglementation du Code du sport et du règlement médical de la FFA,
je, soussigné(e) M/Mme,
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-Sport - Cerfa.N°15699*01 et avoir répondu par la négative à toutes les questions.

Date et signature du licencié(e)